

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02307

Numéro SIREN : 510 396 666

Nom ou dénomination : 2PRCE ENERGIES

Ce dépôt a été enregistré le 16/12/2022 sous le numéro de dépôt 26611

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : 2PRCE ENERGIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 75 allée Wilhelm Roentgen - CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

			Exercice N clos le, 30/04/2022		Exercice N-1			
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC				
		Frais de développement	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 908 105	6 331 657	13 576 448	14 650 621
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV			
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières	BH	BI					
	TOTAL (II)		BJ	BK	19 908 105	6 331 657	13 576 448	14 650 621
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			89	
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY	333 301	333 301	400 669	
		Autres créances (3)	BZ	CA	34 639	34 639	56 210	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		Disponibilités	CF	CG	158 223	158 223	387 056	
	Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	103 499	103 499	113 443	
		TOTAL (III)	CJ	CK	629 662	629 662	957 467	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)		CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	20 537 767	6 331 657	14 206 110	15 608 088	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	85 291	

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise : 2PRCE ENERGIES

Néant ☐

Désignation de l'entreprise : ZPRCE ENERGIES

					Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)			(Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB			
	Écarts de réévaluation (2)			(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)				DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1)	DF		
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants		EJ)	DG		
	Report à nouveau				DH	(2 143 606)	(2 226 746)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	(203 243)	83 140	
	Subventions d'investissement				DJ			
	Provisions réglementées				DK			
	TOTAL (I)				DL	(2 336 849)	(2 133 606)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM			
	Avances conditionnées				DN			
	TOTAL (II)				DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP			
	Provisions pour charges				DQ			
	TOTAL (III)				DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS			
	Autres emprunts obligataires				DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI)	DV	16 409 600	17 585 121	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	91 668	117 600	
	Dettes fiscales et sociales				DY	41 691	38 974	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ			
	Autres dettes				EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB			
TOTAL (IV)				EC	16 542 959	17 741 694		
Écarts de conversion passif (V)				ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	14 206 110	15 608 088		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Écart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 573 127	1 614 124	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : 2PRCE ENERGIES

Néant ☐

				Exercice N					Exercice N-1	
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
	Production vendue	biens	FD	1 784 979	FE		FF	1 784 979	1 749 560	
		services	FG		FH		FI		20 160	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	1 784 979	FK		FL	1 784 979	1 769 720
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		327 667	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 784 980	2 097 388	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV			
	Autres achats et charges externes (3)						FW	251 068	247 823	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	95 593	116 637	
	Salaires et traitements						FY			
	Charges sociales (10)						FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 074 174	1 074 174	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	1	10 068	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 420 835	1 448 702	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	364 145	648 686		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	567 388	594 457	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	567 388	594 457	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(567 388)	(594 457)		

DGFIP N° 2053 2022

Néant

Designation de l'entreprise : ZFREL ENERGIES				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		32 722	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		32 722	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		3 811	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		3 811	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		28 911	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 784 980	2 130 109	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 988 223	2 046 970	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(203 243)	83 140	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		32 722
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		3 811
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		327 667
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitai (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6		obligatoires	A9		
		dont cotisations facultatives Madelin			A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	TOTAL GENERAL						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire 1DF-C - non réglementaire pour les usages papier

2PRCE ENERGIES
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 75 Allée Wilhelm Roentgen – CS 40935
34961 Montpellier Cedex 2
510 396 666 RCS Montpellier
(« la Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 7 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,
Et le sept septembre à seize heures quinze heures,

La société **HOLDING A.S.B**, société par actions simplifiée, au capital de 100 €, dont le siège social est situé 75 Allée Wilhelm Roentgen – CS 40935, 34961 Montpellier Cedex 2, et immatriculée sous le numéro 834 751 075 RCS Montpellier, représentée par Stéphanie ANDRIEU, représentant URBASOLAR, Président,

Associée unique de la Société « **2PRCE ENERGIES** » ;

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilans, compte de résultat) de l'exercice clos le 30/04/2022 ont été établis par la société URBASOLAR, Président de la Société.

Le Président a déclaré que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du Commissaire aux comptes, le texte du projet des décisions proposées, ainsi que tous les documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives ou réglementaires, ont été tenus à la disposition de l'associé unique au siège social, ou lui ont été adressés.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/04/2022 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- La Constatation de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire AXIOME AUDIT ;
- La Constatation de la fin du mandat du Commissaire aux Comptes suppléant PALMADE Pierre ;
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/04/2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve de l'exercice de ses fonctions au Président, pour l'exécution de son mandat.

L'associé unique constate également que les comptes de l'exercice écoulé ne font apparaître aucune charge et dépense non déductible des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés (art 39-4 du C.G.I.).

DEUXIEME DECISION

La société a dégagé une perte net comptable de - 203 243 € que l'Associé unique décide d'affecter comme suit :

-	Perte de l'exercice.....	203 243 €
-	5 % du résultat à la Réserve Légale	
	dans la limite de 10% du capital social	0 €
-	Le Solde, soit la somme de.....	203 243 €
	en totalité au poste « Report à Nouveau »	

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à - 2 346 849 €.

L'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Les capitaux propres demeurent inférieurs à la moitié du capital social, cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen-long terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

TROISIEME DECISION

L'associé unique, constate la fin de mission, de la société AXIOME AUDIT (SARL immatriculé au R.C.S de Montpellier sous le numéro 332 835 131, domiciliée 215 rue Samuel Morse le Triade 3, 34965 Montpellier) en tant que Commissaire aux Comptes titulaire, et, décide, en application de l'article L823-3 du Code de Commerce, de ne pas procéder au renouvellement de son mandat.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, constate la fin de mission, de Monsieur PALMADE Pierre (domiciliée 215 rue Samuel Morse le Triade 3, 34965 Montpellier) en tant que Commissaire aux Comptes suppléant, et, décide, en application de l'article L823-3 du Code de Commerce, de ne pas procéder au renouvellement de son mandat.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique, concernant les conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce, constate qu'aucune nouvelle convention au sens de l'article L227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice.

SIXIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

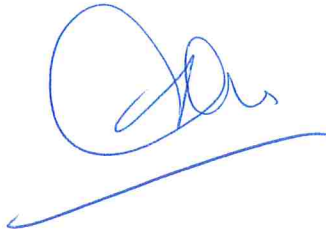
Président
URBASOLAR

Représenté par Stéphanie ANDRIEU



L'Associé Unique
HOLDING A.S.B

Représenté par Stéphanie ANDRIEU





SASU 2 PRCE ENERGIES
75 allée Wilhelm Roentgen
CS 40935
34061 MONTPELLIER CEDEX 2

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30.04.2022**

www.axiomeassocies.fr



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

2 PRCE ENERGIES

SASU

au capital de 10 000 euros

510 396 666 RCS Montpellier

75 allée Wilhelm Roentgen

CS 40935

34061 MONTPELLIER CEDEX 2

Exercice clos le 30 avril 2022



AXIOME AUDIT
Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Audit

MONTPELLIER 34000

@7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
521, rue Georges Méliès
Tél. : 0 467 158 935
Fax : 0 467 158 951
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

ALÈS 30100

681 chemin du Mas
de la Bedosse
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay
BP 10640 - Cedex
axiomeaudit@axiomeassociés.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société 2 PRCE ENERGIES

Exercice clos le 30 avril 2022

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2 PRCE ENERGIES** relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE LA SOCIÉTÉ RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

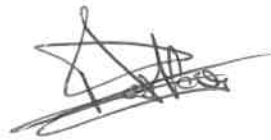
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 3 août 2022



Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Laurent PASTOU

BILAN ACTIF

	2022			Net
	Brut	Amortissements Provisions	Net	
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 908 105	6 331 657	13 576 448	14 650 621
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	19 908 105	6 331 657	13 576 448	14 650 621
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
ACTIF IMMOBILISE	19 908 105	6 331 657	13 576 448	14 650 621
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				89
Clients et comptes rattachés	333 301		333 301	400 669
Autres créances	34 639		34 639	56 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	367 940		367 940	456 968
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	158 223		158 223	387 056
<i>Total disponibilités et divers</i>	158 223		158 223	387 056
Charges constatées d'avance	103 499		103 499	113 443
ACTIF CIRCULANT	629 662		629 662	957 467
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	20 537 767	6 331 657	14 206 110	15 608 088

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

85 291

BILAN PASSIF

	2022	2021
Capital social ou individuel Dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 143 606)	(2 226 746)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(203 243)	83 140
<i>Total situation nette</i>	<i>(2 336 849)</i>	<i>(2 133 606)</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	(2 336 849)	(2 133 606)
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	16 409 600	17 585 121
<i>Total dettes financières</i>	<i>16 409 600</i>	<i>17 585 121</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 668	117 600
Dettes fiscales et sociales	41 691	38 974
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>133 359</i>	<i>156 574</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	16 542 959	17 741 694
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	14 206 110	15 608 088

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

COMPTE DE RESULTAT

	2022			:1
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	1 784 979		1 784 979	1 749 560
Production vendue : - services				20 160
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 784 979		1 784 979	1 769 720
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				327 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				
Autres produits (1) (11)			1	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			1 784 980	2 097 388
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			251 068	247 823
<i>Total charges externes</i>			<i>251 068</i>	<i>247 823</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			95 593	116 637
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales (10)				
<i>Total charges de personnel</i>				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 074 174	1 074 174
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 074 174</i>	<i>1 074 174</i>
Autres charges (12)			1	10 068
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 420 835	1 448 702
RESULTAT D'EXPLOITATION			364 145	648 686
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			567 388	594 457
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			567 388	594 457
RESULTAT FINANCIER			(567 388)	(594 457)
RESULTAT COURANT			(203 243)	54 229

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2022	2021
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		32 722
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		32 722
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 811
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 811
RESULTAT EXCEPTIONNEL		28 911
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 784 980	2 130 109
TOTAL DES CHARGES	1 988 223	2 046 970
BENEFICE ou PERTE	(203 243)	83 140

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
 (2) Dont produits de locations immobilières
 (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
 (3) Dont crédit-bail mobilier
 (3) Dont crédit-bail immobilier
 (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
 (5) Dont produits concernant les entreprises liées
 (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
 (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
 (6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
 (6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
 (9) Dont transferts de charges
 (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
 (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
 (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

L'exercice clôturé au 30/04/2022 comprend la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Principes et conventions comptables :

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et également dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Importance relative,
- Continuité d'exploitation,
- Permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Conformément à la réglementation comptable et par leur aspect significatif, les frais accessoires (pose, honoraires, études...) sont incorporés au coût d'acquisition de la centrale et répartis au prorata des composants.

La société ayant été lauréate de l'appel d'offres CRE, elle devra constituer une garantie de démantèlement avant la 17ème année pour un montant de 359 845 €. Cette disposition est également prévue au bail.

La société AXPO INTERNATIONAL SA consolide les comptes de la société selon la méthode d'intégration globale.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus. Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts intercalaires de l'emprunt ainsi que les intérêts de compte courant d'associé sont intégrés au coût de l'immobilisation jusqu'à la date de mise en service de la centrale, car ils sont directement rattachables à la construction de la centrale photovoltaïque. Le montant des frais financiers portés à l'actif s'élève à 597 991.23 €.

Les centrales photovoltaïques sont décomposées en deux composants. Le 1er composant concerne les modules amortis sur une durée de 20 ans et le 2ème composant concerne les onduleurs amortis sur une durée de 10 ans.

La valeur totale de la centrale : 19 908 105 €

Les modalités de décomposition de l'immobilisation et d'amortissement :

Composant n°1 Modules : amortis linéairement sur 20 ans d'une valeur de 18 332 736 €

Composant n°2 Onduleurs : amortis linéairement sur 10 ans d'une valeur de 1 575 077 €

La date de mise en service : 09/06/2016

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Evénements significatifs de l'exercice :

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent a affecté les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2022 ainsi que ceux de l'exercice précédent n'ont pas été impactés par l'épidémie de COVID-19, l'exploitation de la centrale a eu lieu dans des conditions normales (les activités de maintenance et de surveillance des sites ayant perduré pendant le confinement) et le niveau de production n'a pas été impacté.

En date du 24 février 2022, un conflit a éclaté entre la Russie et l'Ukraine, événement dit « la crise ukrainienne ».

Les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2022 n'ont pas été impactés par ce conflit, l'exploitation de la centrale a eu lieu dans des conditions normales et le niveau de production n'a pas été impacté.

Nous ne relevons donc pas d'impact significatif sur la situation financière de notre société ni sur la valeur de nos actifs.

Les capitaux propres de la société sont, à la clôture de l'exercice, inférieurs à la moitié du capital social du fait du résultat déficitaire de cet exercice et des précédents. La continuité de l'exploitation n'est cependant pas compromise.

Octroi, par URBASOLAR, en date du 29 avril 2016, d'un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune d'un montant de 105 000 €.

Le 19 octobre 2018, URBASOLAR a cédé ses créances à la Holding ASB.

Au 30 avril 2022, aucune somme n'a été remboursée au titre du retour à meilleure fortune. Le montant restant à rembourser reste donc de 105 000 €.

La production d'électricité de la centrale pour cet exercice est de 1 784 979 €.

Le 19 octobre 2018 la société a conclu un contrat de prêt intragroupe avec son associé unique HOLDING A.S.B pour un montant en principal de 19 253 288.91€.

Au 30/04/2022, le solde du prêt intragroupe s'élève à 15 842 212.48 €.

Engagements hors bilan :

1. Gage d'Équipements ; et

2. Nantissement des titres de la SPV
3. Nantissement de solde des comptes bancaires de la société
4. Nantissement des créances détenues par la société au titre des documents suivants :
5. Le Contrat de Construction (pour autant que des garanties soient en vigueur) ;
6. Le Bail ;
7. Le Contrat d'Achat ;
8. Le Contrat d'Accès des Centrales Photovoltaïques ;
9. La Convention d'Exploitation des Centrales Photovoltaïques ;
10. La Convention de Raccordement EDF ;
11. Le Contrat d'Exploitation et de Maintenance ;
12. La Garantie Fournisseur de Modules pour les Centrales Photovoltaïques ;
13. Le(s) Contrat(s) de Gestion Administrative ; et les Assurances

Evènements post-clôture :

Les comptes ont été arrêtés le 11/07/2022.

A la date d'arrêt des comptes de la société, l'activité se poursuit dans des conditions normales et cet événement n'impacte pas la situation financière de notre société, ni la valeur de nos actifs.

A la date d'arrêt des comptes, la poursuite du conflit n'a pas eu d'incidence significative pour la société

Les événements survenus récemment entre la Russie et l'Ukraine créent néanmoins un contexte géopolitique évolutif et incertain dans lequel il est difficile de mesurer les éventuels impacts futurs, directs ou indirects pour la société.

Compte tenu des incertitudes, liées notamment à la durée de ce conflit et de la crise COVID-19, les effets sur les prochains mois sont difficilement quantifiables à la date d'arrêt des comptes.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2022	Augmentations	
		Réévaluations courant 2022	Acquisitions courant 2022
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<i>Total immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	19 908 105		
Autres immobilisations corporelles :			
- Installations générales, agencements, aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et mobilier informatique			
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<i>Total immobilisations corporelles</i>	19 908 105		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<i>Total immobilisations financières</i>			
TOTAL GENERAL	19 908 105		

	Diminutions		Valeur brute fin 2022	Valeur d'origine
	Virements courant 2022	Cessions courant 2022		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et amgt des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			19 908 105	
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements et amgt divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>			19 908 105	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<i>Total immobilisations financières</i>				
TOTAL GENERAL			19 908 105	

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2022	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2022
Immobilisations incorporelles Frais d'établissement, de recherche et de dév. Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles			AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z	
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst générales, agcemnts et améngmt des const. Installations techniques, matériel et outillage indust. Autres immobilisations corporelles : - Installations générales, agencements, amén. divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique, mobilier - Emballages récupérables et divers	5 257 483	1 074 174		6 331 657
<i>Total immobilisations corporelles</i>	5 257 483	1 074 174		6 331 657
TOTAL GENERAL	5 257 483	1 074 174		6 331 657

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse- ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Frais d'établissements Autres immobilisations incorporelles							
<i>Total immobilisations incorporelles</i>							
Immobilisations corporelles Terrains Constructions : - Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Inst gén., agcemnts et améngmt des const. Inst techniques, matériels et outillages Autres immobilisations corporelles - Inst gén., agcemnt et améngmt divers - Matériel de transport - Matériel de bureau et informatique mobilier - Emballages récupérables et divers							
<i>Total immobilisations corporelles</i>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL non ventilé							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2022	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2022
Frais d'émission d'emprunt à étaler Primes de remboursement des obligations				

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Nature des charges	2022	2021
Charges d'exploitation :	103 499	113 443
<i>Total charges d'exploitation</i>	103 499	113 443
Charges financières :		
<i>Total charges financières</i>		
Charges exceptionnelles :		
<i>Total charges exceptionnelles</i>		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	103 499	113 443
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	103 499	113 443

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Nature des produits	2022	2021
Produits d'exploitation :		
<i>Total produits d'exploitation</i>		
Produits financiers :		
<i>Total produits financiers</i>		
Produits exceptionnels :		
<i>Total produits exceptionnels</i>		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)		
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	103 499	113 443

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2022	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2022
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION						
TOTAL GENERAL						
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tel: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2022	2021
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	567 388	594 374
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
<i>Total dettes financières</i>	<i>567 388</i>	<i>594 374</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 915	74 943
Dettes fiscales et sociales	37 659	34 942
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>118 574</i>	<i>109 885</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<i>Total dettes diverses</i>		
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	685 962	704 259

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bat. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 - axiomeaudit@axiomeassociates.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2022	2021
Immobilisations financières	AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	187 744	191 753
Autres créances		28 723
<i>Total créances</i>	187 744	220 476
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	187 744	220 476

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<i>Total actif immobilisé</i>				
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	333 301	333 301		400 669
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	34 639	34 639		27 487
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				28 723
<i>Total actif circulant</i>	<i>367 940</i>	<i>367 940</i>		<i>456 879</i>
Charges constatées d'avance	103 499	18 208	85 291	113 443
TOTAL DES CREANCES	471 440	386 149	85 291	570 322
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	91 668	91 668			117 600
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée	4 032	4 032			4 032
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	37 659	37 659			34 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	16 409 600	1 439 768	3 649 818	11 320 014	17 585 121
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	16 542 959	1 573 127	3 649 818	11 320 014	17 741 694
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	10 000			10 000	1,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	10 000			10 000	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	2 786
Autres honoraires	
TOTAL	2 786

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

AIGUES-MORTES • ALÈS • ARLES • AVIGNON • BÉZIERS • CASTELNAU-LE-LEZ • FRONTIGNAN • JACOU • LA GRANDE MOTTE
LE GRAU DU ROI • MÈZE • MONTPELLIER • NARBONNE • NÎMES • PERPIGNAN • TARASCON • THUIR



AXIOME AUDIT

@7center • Immeuble l'@ltis • Bat G
521, rue Georges Méliès • 34000 Montpellier
Tél. : 04 67 15 89 35 • Fax : 04 67 15 89 51

681, chemin du Mas de la Bedosse • 30100 Alès

51, rue Louis Delaunay • BP 10640 • 66050 Perpignan Cedex

Tél. : 04 68 52 99 99 • Fax : 04 68 52 99 98

www.axiomeassocies.fr

